

**Motion intersyndicale des représentants élus du SNES et de FO
au Conseil d'Administration du Lycée Sophie Berthelot**

L'académie de LILLE est une nouvelle fois touchée par les suppressions de postes : plus de 1000 dont 589 dans le second degré (470 l'année dernière !)

C'est dans ces conditions que la rentrée se prépare au lycée Berthelot et il n'est pas surprenant de constater que le volume des heures postes diminue de nouveau, alors que le nombre d'élèves est prévu en augmentation. Pour l'instant le lycée doit perdre environ 42 heures postes.

Les effets seront donc sensibles dans notre établissement : les classes de seconde seront toujours aussi chargées (35 voire 36 élèves par classe) avec toutes les conséquences que cela entraîne sur le plan pédagogique et sur la gestion de la classe, dans l'environnement social du Calaisis dont les difficultés s'accroissent.

Plusieurs collègues se retrouvent dans des situations particulièrement inconfortables : sur deux établissements ou dans l'obligation de quitter le lycée sans l'avoir désiré. Nous exprimons en particulier notre soutien à la collègue de Lettres Modernes dont on prévoit de supprimer le poste. Par ailleurs, la création de moyens provisoires se fait au détriment de la stabilité des équipes et des projets pédagogiques.

Dans ce contexte, certains collègues se retrouvent contraints d'accepter des heures supplémentaires qu'ils ne souhaitent pas tous assumer. Alors même qu'on supprime la plupart des heures de première chaire et qu'on impose une majoration de service pour heure à effectif faible, mesures qui ont pour conséquence d'accroître la charge de travail des enseignants sans augmenter bien sûr leur revenu.

Jamais auparavant le calcul de la répartition n'a été aussi difficile compte tenu de l'insuffisance des moyens attribués à l'établissement.

Il semble aussi difficile de pouvoir continuer à assurer des activités de soutien, aide aux révisions, oraux blancs, organisation de devoirs réglementaires dans les classes à examen...dont beaucoup d'élèves dans l'établissement ont vraiment besoin.

Nous tenons à rappeler que le ministère avait initialement affirmé que la réforme serait mise en place « à moyens constants »...Nous ne pouvons que constater qu'il n'en est rien.

C'est bien sûr pour exprimer notre mécontentement que nous avons boycotté le CA du 3 février.

Nous tenons aussi à exprimer notre solidarité avec les autres établissements du Calaisis touchés.

Nous demandons la restitution des moyens retirés et nous appelons à voter contre la répartition de la DHG proposée.

Les élus du Snes et de Fo du lycée Sophie Berthelot.